

RIPAME : RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ET ENFANTS



Ouvert le 9 janvier 2018 pour les permanences physiques et téléphoniques.

Début des espaces jeux à partir du 5 Février 2018. *

Service gratuit, agréé par la CAF

**Secteur de La Guerche de Bretagne et
Argentré du Plessis**

**Onze communes : *Argentré du Plessis,
Brielles, Domalain, Etelles, La
Guerche de Bretagne, Le Pertre,
Moulins, Rannée, Saint Germain du
Pinel, Torcé et Vergeal***

Contacts :

02 99 96 59 77

ripame@argentre-du-plessis.fr

POUR QUI ?

Parents ou futurs parents

Professionnels de l'accueil individuel : assistants maternels
et gardes à domicile

QU'EST-CE QUE LE RIPAME ?

Une mission d'information sur la petite enfance

Information, orientation et accompagnement des parents et futurs parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile) et collectif (micro-crèche, multi-accueil, crèche...).

Information de premier niveau sur leur rôle d'employeur d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile (aides CAF, rémunération, contrat de travail, déclaration Pajemploi...)

Soutien auprès des professionnels de l'accueil individuel concernant l'accès et l'exercice de ces métiers, promotion du métier d'assistant maternel et accompagnement de leur formation continue...

Une mission d'animation de temps collectifs pour un soutien à la professionnalisation et à la parentalité

De 9h à 11h30, les espaces jeux accueillent les enfants de quelques mois à 3 ans, non scolarisés, accompagnés d'un adulte référent (parent, assistant maternel, grand-parent, garde à domicile)

Des temps de rencontre et d'échange (conférence à thème, manifestations autour de la Petite Enfance et réunions d'informations...) seront organisés

Les permanences et espaces-jeux sont ouverts à toutes les familles et professionnels de l'accueil individuel des onze communes.

En fonction de vos disponibilités vous serez accueillis dans ces différents lieux :

PERMANENCES PHYSIQUES (SUR RDV) ET TELEPHONIQUES :

- Argentré du Plessis :

Mardi : 14h à 19h

Mercredi : 8h30 à 12h30 (semaine impaire)

Lieu : La Fourmilière, Rue d'Anjou

- La Guerche de Bretagne :

Mercredi : 9h00 à 12h30 (semaine paire)

Vendredi : 13h00 à 17h00

Lieu : Centre Social, 23 bis avenue du Général Leclerc

PERMANENCES TELEPHONIQUES :

- **Lundi** : 9h à 12h

- **Mercredi** : 8h30 à 12h30

- **Jeudi** : 13h à 17h

LES ESPACES-JEUX :

Les espaces-jeux sont des lieux d'éveil, de rencontre, d'échange et de socialisation. Les animatrices du RIPAME sont à l'écoute des parents et des professionnels durant les séances. Elles les accompagnent et les soutiennent dans leurs rôles respectifs.

Les espaces jeux sont ouverts uniquement sur les temps scolaires, à tous les professionnels de l'accueil individuel et tous les parents du territoire qui le souhaitent. Le RIPAME veillera à laisser la priorité aux participants de la commune où se déroule la séance. Limités à 15 enfants par séance (et 25 personnes maximum), comme stipulé dans la charte de qualité de la CAF.

- **Argentré-du-Plessis** : Mardi matin (semaine impaire) et Jeudi matin

La Fourmilière, rue d'Anjou

**L'espace jeux est déjà ouvert les jeudis matins avec Roselyne.*

- **Brielles** : Vendredi matin : 09/02, 16/03, 13/04, 18/05, 15/06

7 rue d'Anjou

- **Domalain** : Mardi matin

4 place du complexe sportif

- **Etrelles** : Mardi matin

9 rue Normand d'Etrelles

**L'espace jeux est déjà ouvert avec Roselyne.*

- **La Guerche de Bretagne** : Mardi matin (semaine paire), Vendredi matin,

4 rue des Deux Gares

- **Le Pertre** : Jeudi matin

21 rue de la Forêt

- **St Germain du Pinel** : Vendredi matin : 16/02, 23/03, 20/04, 25/05, 22/06,

Rue de la voisinière

- **Torcé** : Lundi matin et Jeudi matin (semaine paire)

Maison de l'Enfance, 13 bis rue de la Fontaine

- **Vergeal** : Jeudi matin (semaine impaire)

Salle polyvalente 13 rue de la Fontaine